

Anthropologie et Sociétés



Diglossie et lutte de classes au Vietnam

Louis-Jacques Dorais

Volume 3, numéro 3, 1979

L'Asie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/000933ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/000933ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dorais, L.-J. (1979). Diglossie et lutte de classes au Vietnam. *Anthropologie et Sociétés*, 3(3), 35–57. <https://doi.org/10.7202/000933ar>

DIGLOSSIE ET LUTTE DE CLASSES AU VIETNAM

Louis-Jacques Dorais



Les études historiques tiennent rarement compte des phénomènes linguistiques. On prend généralement pour acquis que la langue reflète de façon passive les transformations de la société à laquelle elle sert de moyen de communication (Lafargue 1894). Ou pis encore, on croit qu'elle constitue un instrument neutre, étranger à toute dynamique de classes (Staline 1950). Or il n'en est rien. Le langage joue un rôle, parfois primordial, dans le processus historique. En tant que véhicule principal des connaissances et des idéologies propres à une formation sociale donnée, en tant aussi qu'instrument de socialisation et d'identification de classe, il peut contribuer à retarder ou, au contraire, à accélérer le passage d'un mode de production à un autre.

L'histoire du Vietnam me semble exemplaire à cet égard. Jusqu'à l'instauration du socialisme, le langage du peuple et celui de la classe dirigeante divergeaient radicalement. Qu'il s'agisse du chinois, du sino-vietnamien ou du français, la langue des élites féodale et coloniale n'a jamais été celle des masses paysannes. L'exploitation que celles-ci subissaient était renforcée par une discrimination linguistique totale, qui écartait du pouvoir ceux qui ne maîtrisaient pas l'idiome dominant.

Dans les pages qui suivent, je vais tenter de donner un aperçu de ce processus. Cet aperçu restera cependant à l'état d'ébauche, car mon manque de compétence en études asiatiques, allié à mon ignorance de la langue vietnamienne, ne me permet pas d'apporter des éléments vraiment nouveaux aux débats qui entourent l'histoire du Vietnam. J'essaierai plutôt de poser un regard original sur des données déjà connues, à partir, essentiellement, de sources publiées en français ou en anglais¹.

¹ La bibliographie de cet article peut ainsi être considérée comme constituant un instrument de travail ayant sa valeur spécifique.

☐ Diglossie et histoire

◆ La notion de diglossie

La contradiction linguistique observée au Vietnam me semble pouvoir être analysée en termes de diglossie. Ferguson (1959) a donné de ce concept une définition qui est devenue classique. Il s'agit d'une situation linguistique relativement stable où, en plus de parlers primaires, il existe une variété superposée hautement codifiée, véhicule littéraire, apprise surtout grâce à l'éducation formelle, et qui n'est pas utilisée pour la conversation ordinaire.

Cette description qui, dans l'esprit de Ferguson, s'applique avant tout aux cas où deux dialectes d'une même langue coexistent (français/créole, arabe littéraire/arabe vernaculaire, etc.), me semble avoir une portée très générale. Avec quelques ajustements, elle peut s'avérer pertinente à toute situation où une langue considérée prestigieuse par ses utilisateurs vient se superposer à la langue naturelle des membres d'une société ou d'une classe données. Sans éliminer celle-ci, elle limite quand même son développement et son utilité, la cantonnant dans des fonctions jugées inférieures. La diglossie serait donc la contrepartie linguistique de la domination économique et politique, domination qu'elle contribuerait à renforcer.

Voyons de plus près quelques caractéristiques de ce type de situation, telles que décrites par Ferguson. L'aspect le plus important en est peut-être celui de la complémentarité de fonction des deux idiomes en présence :

L'un des caractères les plus notoires de la diglossie est la spécialisation fonctionnelle de H (variété supérieure) et de L (variété inférieure). Dans certaines situations, seul H est approprié, alors que dans d'autres, seul L l'est; les deux codes ne se recoupent que très peu.

Ferguson 1959: 328; traduction de L.-J. D.

Vient ensuite le prestige accordé à chaque langue. Règle générale, tous les locuteurs, peu importe leur origine sociale, « considèrent H comme supérieur à L à plusieurs égards » (id.: 329). Ce prestige est en partie lié au fait que la variété supérieure est une langue savante, incluant entre autres plusieurs termes techniques inconnus de la variété inférieure. Il existe cependant « un certain nombre de termes jumelés, l'un H et l'autre L, qui se réfèrent à des concepts communs fréquemment utilisés par les deux variétés » (id.: 334).

Pour Ferguson, « aucun segment de la communauté linguistique, en situation de diglossie, n'utilise l'H de façon régulière, en tant que moyen de conversation ordinaire » (id.: 337). Ce point de vue me semble trop limitatif, car il ne rend pas compte de certains faits réellement observés. Dans les sociétés complexes, lorsqu'il y a domination d'un groupe sur un autre, les membres du groupe dominant auront souvent comme langue maternelle une variété de langage (dialecte de classe ou idiome ethnique) considérée

comme supérieure à celle du groupe dominé. Ce dernier sera alors en situation de diglossie, car dans certaines circonstances (éducation formelle, relation avec l'autorité, etc.), il devra utiliser la forme linguistique propre à ceux qui l'exploitent.

La diglossie, enfin, est une réalité stable. Elle dure souvent « au moins plusieurs siècles et il y a de bonnes raisons de croire qu'elle peut parfois perdurer plus de mille ans » (id.: 332). On peut ajouter à cela que, contrairement au bilinguisme, situation où un même individu fait partie, à titre personnel, de deux communautés linguistiques, la diglossie est un phénomène social. C'est l'ensemble de la société qui fonctionne au moyen de deux (ou plusieurs) codes différents et inégaux.

◆ L'histoire vietnamienne

Chacune des grandes périodes de l'histoire vietnamienne me semble caractérisée par une situation diglossique spécifique. Depuis la première occupation chinoise, en 111 av. J.-C., jusqu'à l'instauration du régime socialiste, en 1945, la langue vietnamienne n'a à peu près jamais eu de statut officiel. C'étaient toujours des parlers étrangers qui jouaient ce rôle : le chinois d'abord, puis le sino-vietnamien (caractères chinois prononcés à la vietnamienne) et, enfin, le français. Les autochtones qui voulaient accéder à l'éducation et, par là, aux postes administratifs et au pouvoir économique, devaient mettre leur langue maternelle de côté pour apprendre le langage prestigieux et tout-puissant de l'élite féodale ou coloniale.

Ainsi, la période d'occupation chinoise se caractérise par l'imposition de la langue des Han, avec tout ce qu'elle véhicule sur le plan idéologique. L'indépendance, acquise en 939 ap. J.-C., ne restaure pas l'usage officiel du vietnamien. La nouvelle classe féodale² nationale continue à utiliser, corollairement aux caractères chinois, un langage qui lui est propre, le sino-vietnamien. Celui-ci constituera le mode de communication des mandarins et des lettrés jusqu'à la conquête française (à partir de 1858). C'est alors la langue des colonisateurs qui deviendra celle du pouvoir. Ce n'est qu'à partir de 1945, avec l'instauration progressive et souvent douloureuse du socialisme, que la langue du peuple reprendra tous ses droits, liquidant ainsi plus de vingt siècles de diglossie.

² Les auteurs ne sont pas tous d'accord sur la nature exacte du mode de production dominant dans le Vietnam ancien : féodal ou « asiatique ». Pour Jean Chesneaux par exemple, « le Vietnam devrait certainement constituer un cas privilégié d'application de la catégorie de mode de production asiatique » (1974:34), à cause de l'apparition tardive de l'appropriation privée de la terre. D'autres auteurs par contre, tels Lê Thanh Khôi (1973) et la plupart des historiens socialistes vietnamiens, rejettent la notion de mode de production asiatique et parlent tout simplement de féodalisme. À leur exemple (mais sans que cela constitue une prise de position quelconque de ma part), j'utiliserai ici le concept de féodalisme.

◆ L'occupation chinoise

À l'époque du Bronze, les tribus proto-vietnamiennes qui peuplaient le delta du Fleuve Rouge (dans le nord du Vietnam actuel) développèrent un certain nombre de caractéristiques culturelles les distinguant des autres populations de la région (Thai, Meo, etc.). Les fouilles archéologiques ont mis au jour, entre autres choses, des tambours de bronze ornés de figures humaines et animales stylisées, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs en Asie du sud-est. Cette civilisation a été qualifiée de dongsonienne (d'après le site de Đông-Son, dans le Thanh Hoa, sur la bordure méridionale du delta du Fleuve Rouge).

C'est probablement à la même époque que s'est formée la langue vietnamienne. Il semble qu'elle se soit constituée sur place, à partir d'éléments thai et môn-khmer. Selon Nguyễn Khắc Viện et al. (1972) et Vương Lộc (1975), sa structure serait de type thai, alors que son vocabulaire contiendrait plusieurs mots khmer. De même, pour Maspero (1929:73) :

(Le vietnamien) doit son caractère propre aux conditions historiques qui l'ont séparé tôt du reste de la famille, et l'ont soumis à des influences à part. Le dialecte thai dont il descend s'est imposé très anciennement à des populations de langue môn-khmer, qui y ont fait entrer une grande part de leur propre vocabulaire... Il n'a donc pas été apporté du dehors, mais s'est formé sur place au Tonkin (nord du Vietnam – LJD).

Selon Nguyễn Khắc Viện (1973), les Vietnamiens de l'époque dongsonienne possédaient un embryon d'organisation monarchique. Leur société montrait une certaine cohésion, basée sur la construction de digues (les crues annuelles du Fleuve Rouge risquant d'inonder le pays), la lutte contre l'envahisseur étranger et la complémentarité (économique aussi bien que stratégique) entre gens des plaines (de langue vietnamienne) et gens des montagnes (de langue thai ou meo). Ce royaume était en contacts avec la Chine, par l'intermédiaire surtout de marchands et d'artisans chinois, qui y séjournaient fréquemment (Coughlin 1967).

◆ Histoire sociale

En 111 av. J.-C., les armées chinoises envahirent le delta du Fleuve Rouge. Celui-ci fut annexé à la Chine, sous le nom de Giao-Chi. Un gouverneur chinois fut nommé par l'empereur. Pendant plus de dix siècles, ponctués de soulèvements et de brèves périodes d'indépendance, le Vietnam allait constituer une province de l'empire Han³. C'est à cette époque que furent

³ La domination chinoise a été entrecoupée par deux périodes d'indépendance (Trần Trọng Kim 1971) : 39-43 ap. J.-C. (époque des sœurs Trưng) et 544-602 (dynastie Tiên Ly). L'opposition active aux Chinois résultait d'une alliance entre familles aristocratiques autochtones et paysans.

mis en place les institutions propres au féodalisme est-asiatique : administration mandarinale recrutée par concours, idéologie confucéenne.

Le féodalisme chinois se caractérise par la présence d'un appareil bureaucratique complexe ayant pour fonction d'administrer les divers groupes sociaux et régionaux qui forment le pays. À sa tête se trouve l'empereur, propriétaire ultime de toutes les terres du royaume. En échange du droit d'exploitation agricole, le peuple doit lui payer tribut, sous forme de taxes, de corvées ou de service militaire. Une terre non cultivée ou pour laquelle les taxes n'ont pas été versées retourne à l'empereur (Adams et Hancock 1970).

Ce sont les mandarins qui servent d'intermédiaires entre la cour impériale et les paysans. En récompense de leurs services, l'empereur leur concède des domaines, sur lesquels ils possèdent le droit d'usufruit. Ils prélèvent aussi au passage une partie du tribut qu'ils ont pour fonction de transmettre en haut lieu. Au Giao-Chi, ce tribut était versé de façon collective. C'étaient les communes paysannes (plutôt que les individus) qui avaient la responsabilité du paiement des taxes et de l'organisation des corvées. Le partage des charges fiscales et des droits à l'exploitation des terres communales était une affaire interne, qui relevait des membres de chaque commune.

Les mandarins étaient recrutés par concours. Après de longues années d'études, ceux qui le désiraient pouvaient se présenter aux examens périodiques tenus dans les diverses capitales régionales, ainsi que dans la cité impériale. Les meilleurs d'entre eux étaient admis au mandarinat. En théorie, n'importe qui pouvait passer le concours et, s'il réussissait, accéder à la fonction publique. En pratique cependant, très peu de paysans ou d'artisans avaient le loisir de consacrer plusieurs années aux études préparatoires à l'examen. Les mandarins constituaient donc une classe assez fermée, ayant tendance à s'auto-reproduire.

Ces examens portaient sur la philosophie et la littérature confucéennes, bases de l'idéologie officielle. Pour Confucius, l'empereur jouit d'un mandat céleste. Il est le garant de l'ordre du monde. Si on s'oppose à lui ou à ses représentants, on risque d'introduire le chaos dans l'univers. Inversement cependant, s'il démontre, par sa conduite indigne, que le mandat du ciel lui a été retiré, ses sujets ont le devoir de le remplacer par quelqu'un d'autre. L'organisation familiale (prééminence du père, culte des ancêtres) et l'institution des rites viennent appuyer et renforcer le système.

Pour les Chinois, cet ordre des choses était le seul valable. L'idéologie confucéenne, avec toutes les institutions qui lui servaient d'appareil, était donc synonyme de civilisation. Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que dès le début de sa domination, la Chine ait entrepris de siniser les Vietnamiens. Ceux-ci étaient en effet considérés comme des barbares par leurs occupants :

Ils savaient cultiver la terre, mais simplement avec des houes de pierre polie. Comme armes, ils avaient des flèches empoisonnées... Ils se tatouaient le corps.

Nguyễn Văn Phòng 1966/67:184

Au premier siècle ap. J.-C., Tich-Quang, gouverneur du delta du Fleuve Rouge, introduit les premiers éléments de la culture chinoise (Anonyme s.d.b.). Son successeur, Si-Nhiep, fonde des écoles où on enseigne les caractères idéographiques (*chu han*). Au début, on espérait que l'acculturation se ferait d'elle-même. Ce ne fut cependant pas le cas. L'administration dut promulguer un certain nombre d'édits forçant les Vietnamiens à adopter les coutumes de la métropole, dans les domaines du mariage et du vêtement en particulier.

Outre l'action directe des gouverneurs chinois, ce mouvement de sinisation s'appuyait sur l'établissement au Giao-Chi de colonies militaires han, ainsi que sur l'arrivée d'un certain nombre de lettrés opposés à la dynastie régnante. L'influence de ces derniers donna naissance, vers le début du second siècle, à une bureaucratie subalterne d'origine vietnamienne. Ces lettrés autochtones ne pouvaient cependant pas accéder aux postes de commande, encore réservés aux Chinois (Nguyễn Văn Phòng 1966/67). Ce n'est qu'en 180 ap. J.-C. que les Vietnamiens furent autorisés à se présenter aux examens mandarinaux, comme tous les autres sujets de l'empereur. On trouva depuis lors, aux quatre coins de l'empire, des fonctionnaires originaires du Giao-Chi, que rien ne distinguait des bureaucrates han (Coughlin 1967).

À partir du III^e siècle, il existait donc, dans la région du Fleuve Rouge, une petite élite d'autochtones sinisés, lettrés ou mandarins, qui collaboraient avec l'administration chinoise (Lê Thanh Khôi 1955). Leurs idées politiques et philosophiques étaient celles de leurs maîtres, quoique, quand l'occasion se présentait, ils savaient défendre leurs intérêts régionaux :

Pendant les quelques siècles suivants, une élite hybride s'est développée, qui s'inspirait fortement de la culture et des expériences politiques chinoises, mais qui était aussi prête à défendre ses propres intérêts plutôt que ceux d'une cour impériale trop éloignée.

Marr 1971:10

Le peuple, cependant, n'était presque pas touché par tout ce mouvement. Illétré, il n'avait à peu près aucun contact avec l'idéologie officielle, possédant sa propre philosophie populaire (Cadière 1907), qui s'exprimait à travers les proverbes, les chansons et les contes. Dès le VII^e siècle d'ailleurs, le bouddhisme, introduit par des commerçants et des fonctionnaires chinois, attira de plus en plus de paysans (Cadière 1958; Nguyễn Văn Phòng 1966/67). En fait, l'influence chinoise ne se faisait sentir que par l'intermédiaire de la réglementation touchant le mariage, le vêtement et, évidemment, le régime fiscal. La classe dirigeante, han ou sinisée, s'appuyait, dans son entreprise de conquête et de domination, sur une civilisation complètement étrangère au peuple vietnamien :

Pour construire le pays, la classe féodale comptait sur une culture étrangère et n'avait d'autre objectif que de former des gens au service de sa propre puissance, surtout recrutés dans la couche sociale supérieure. Cette culture étrangère a continué à être le monopole de la classe dominante.

Nguyễn Khanh Toan 1969:15

Ce n'est qu'après plusieurs siècles de contact que le prestige de la civilisation chinoise s'imposera au peuple. Dans sa mémoire collective (telle qu'exprimée par la littérature populaire), la Chine deviendra alors la mère des arts, le grand modèle civilisateur. Tout Vietnamien connaît l'histoire de Tich-Quang et de Nham-Dien, ces bons gouverneurs qui enseignèrent aux paysans du Giao-Chi, jusqu'alors chasseurs et pêcheurs, la culture du riz (Anonyme s.d.b.). Il sait aussi que les Chinois ont appris aux Vietnamiens (qui vivaient dans la promiscuité la plus totale) les règles du mariage et de la vie familiale. Ce qu'il ignore cependant (ou plutôt ce qu'il ignorait, avant la vulgarisation des connaissances historiques scientifiques), c'est que les fouilles archéologiques récentes semblent démontrer que les paysans du delta du Fleuve Rouge s'adonnaient à la culture du riz plusieurs siècles avant la conquête chinoise et que ce seraient même eux qui auraient transmis cette technique aux populations du sud de la Chine (Lê Thanh Khôi 1973). Ils oublient aussi le fait que les termes de parenté vietnamiens sont en bonne partie d'origine môn-khmer, donc antérieurs à l'occupation han (Spencer 1945:285).

Mais n'est-ce pas là la preuve que le système politique et philosophique sur lequel s'appuyait la classe féodale chinoise a bien joué son rôle ? Le but de toute construction idéologique n'est-il pas de fournir aux classes dominées un système de représentations visant à justifier l'ordre établi ? Le « puissant attrait que la culture chinoise et l'écriture idéographique avaient pour les campagnards vietnamiens » (Mus 1952:130) était donc intimement lié à l'exploitation féodale.

◆ Situation linguistique

Le mépris que les Chinois portaient à la culture vietnamienne se reflétait aussi au niveau linguistique. Pour eux, les indigènes du Giao-Chi « parlaient comme des oiseaux » (Nguyễn Khanh Toan 1969). Ils s'empressèrent donc de faire de leur langue le seul idiome officiel. Tous les documents, livres et manuels durent être rédigés en chinois (Đặng Thai Mai 1969). Les rares écoles n'enseignaient qu'en cette langue. Celle-ci servait, en fait, de véhicule unique à l'idéologie confucéenne.

Moyen de communication, orale et écrite, pour la classe dirigeante, le chinois restait cependant ignoré de la masse de la population. Seuls les occupants, ainsi que les quelques lettrés autochtones travaillant à leur service, étaient en mesure de l'utiliser. La majeure partie du peuple ne

parlait que le vietnamien. Comme cette langue ne s'écrivait pas, on ne possède à peu près aucun témoignage sur sa forme à l'époque chinoise. Seuls quelques textes han peuvent nous fournir des indices à ce sujet. Ainsi par exemple, un écrit du VIII^e siècle mentionne le nom Bô Cai comme étant celui d'un héros indigène. En vietnamien moderne, ce nom (qui pourrait se traduire « père et mère ») serait encore facilement compris (Lê Thanh Khôi 1973).

Sous l'occupation chinoise donc, la langue du peuple n'avait rien à voir avec celle de l'élite⁴. Celle-ci était un idiome étranger, généralement réservé à des activités bien précises : administration, littérature, éducation. Malgré son usage restreint, cet idiome jouissait cependant d'un très grand prestige. Seule langue écrite, véhicule de l'idéologie officielle et organe du pouvoir, il dominait à tous les points de vue les dialectes vernaculaires. Les difficultés de son apprentissage (plus particulièrement en ce qui concerne l'écriture) constituaient une barrière très efficace à l'incorporation à la classe féodale. Composée en majorité de non-autochtones, celle-ci utilisait la langue han pour maintenir son hégémonie. Il y avait donc là, semble-t-il, une situation de diglossie (chinois/vietnamien) bien caractérisée.

▣ Le féodalisme national

◆ Histoire sociale

La fraction autochtone de la classe féodale, alliée à la paysannerie vietnamienne, réussit à chasser l'occupant chinois en 939 ap. J.-C. Celui-ci tenta à plusieurs reprises de s'emparer à nouveau du pays, mais il finit toujours par être repoussé (après, parfois, quelques années d'occupation temporaire). Une série de dynasties nationales se succéda à la tête du royaume. La première d'entre elles fut celle des Ly qui, quelques années après l'indépendance, réussit à unifier le pays. Même si le monarque vietnamien devait reconnaître l'empereur de Chine comme suzerain, le Vietnam constituait en réalité un état totalement autonome. Il allait le demeurer jusqu'au milieu du XIX^e siècle, alors que le régime féodal serait remplacé par le colonialisme français.

Deux grands événements marquent cette période : l'expansion vers le sud et la division du pays sous les Lê. Le premier est dû à l'instabilité sociale (guerres) et aux pressions démographiques qui caractérisaient l'époque (Cotter 1968). À partir du XII^e siècle en effet, le nouvel état vietnamien se sentit à l'étroit dans ses frontières traditionnelles (le delta du Fleuve

⁴ Suite à plusieurs siècles de contact, le vietnamien a emprunté plusieurs termes chinois. Cependant, la structure grammaticale et le vocabulaire de base des deux langues restent radicalement différents.

Rouge et les zones adjacentes). À l'occasion de guerres menées contre le Champa (un royaume malais hindouisé), puis contre l'empire khmer, il prit peu à peu de l'expansion, s'emparant des régions situées entre la cordillère annamitique et la mer de Chine. À la fin du XVIII^e siècle, l'annexion du delta du Mékong, à l'extrême sud de la péninsule indochinoise, était complétée, donnant ainsi au pays ses frontières actuelles. Une politique de colonisation systématique des territoires annexés (jusque-là sous-peuplés) devait consolider ces conquêtes militaires.

Cette expansion, en étirant dangereusement le pays, allait cependant entraîner pendant près de trois siècles, la division du Vietnam. Sous la dynastie Lê (1428-1788), deux familles seigneuriales rivales, les Trinh au nord et les Nguyễn au sud, prirent chacune le contrôle d'une moitié du royaume. Le développement séparé des deux zones, joint à l'occupation plus récente des régions méridionales, provoqua une évolution différente de la propriété foncière, qui fera sentir tous ses effets à l'époque coloniale.

L'indépendance entraîna d'abord une vive réaction contre le confucianisme officiel. Le bouddhisme prit soudainement beaucoup d'importance. Devenus conseillers des rois, les bonzes se virent offrir de vastes domaines. De même, plusieurs familles aristocratiques se partagèrent des terres administrées jusque-là par les communes paysannes. Au XI^e siècle, la société vietnamienne se partageait donc en trois classes principales : la noblesse terrienne, les serfs et les paysans propriétaires (Nguyễn Khắc Viện 1973).

Cependant, l'État féodal devait faire face à une triple nécessité : maintenir le réseau de digues, sauvegarder l'indépendance nationale⁵ et, surtout, contrôler les insurrections paysannes contre les seigneurs. Il lui fallut donc, un siècle après l'indépendance, remettre en marche la machine bureaucratique centralisatrice introduite par les occupants chinois. En 1070, on fondait, dans la capitale, le temple de la littérature, pour servir d'école aux princes et aux hauts dignitaires. Cinq ans plus tard, les concours littéraires, examens d'accès au mandarinat, étaient réinstitués. Ainsi, malgré l'influence du bouddhisme, une classe de lettrés confucéens se reconstituait. Elle était cependant presque exclusivement composée d'aristocrates.

Ce n'est qu'au XIV^e siècle, suite à la lutte menée contre l'envahisseur mongol, que les paysans propriétaires obtinrent l'abolition de la grande propriété terrienne et du servage. À partir de cette époque, le confucianisme reprit tous ses droits. En 1462, l'accès au mandarinat devint théoriquement ouvert à tous (Tchechkov 1969), quoique en réalité, il fut réservé à une minorité de possédants. Certains paysans étaient propriétaires du lopin qu'ils

⁵ Du XII^e au XVIII^e siècle, le Vietnam subit quatre invasions chinoises (ou mongoles), une à tous les 200 ans en moyenne (Nguyễn Khắc Viện 1971). Dans cette optique, les hostilités sino-vietnamiennes de 1979 (qui surviennent deux siècles après la dernière tentative d'occupation), ne constituent pas un phénomène nouveau.

travaillaient. Les autres se répartissaient les terres communales (qui pouvaient constituer jusqu'à 25% de la superficie cultivable). L'unité sociale de base était la commune rurale :

Une monarchie avec une bureaucratie mandarinale chapeautant un agglomérat de communautés rurales : ainsi se présentait le Vietnam d'autrefois.

Nguyễn Khắc Viện 1971:28

Le mode de production restait cependant féodal. Les notables et les mandarins, qui s'accaparaient les surplus alimentaires ou artisanaux, étaient surtout recrutés parmi les riches propriétaires. Comme la masse des paysans n'avait pas de terres, ils constituaient donc la classe dominante :

La classe des paysans propriétaires qui accédait au pouvoir avait certes aboli le servage, mais l'exploitation agraire demeurait dure; l'administration mandarinale, pesante.

Nguyễn Khắc Viện 1971:42

◆ Mandarins et lettrés

C'était cette classe dirigeante qui contrôlait le pays⁶. Depuis 1089, la hiérarchie mandarinale comprenait neuf degrés. Pour y accéder, il fallait passer l'examen impérial, dans la capitale (Thang Long, maintenant Hanoi). D'abord septennaux, ces concours devinrent triennaux en 1463. Leur programme avait été définitivement fixé en 1304. Ils comprenaient diverses épreuves (Lê Thanh Khôi 1955:174) :

- la transcription d'un texte connu par cœur;
- l'explication des classiques et la composition d'un poème;
- la rédaction d'une ordonnance.

Les études préparatoires aux concours se faisaient d'abord dans les écoles de village ou de province, puis au collège impérial (Anonyme s.d.a.). Depuis 1252, celui-ci était ouvert aux enfants du peuple aussi bien qu'à ceux de l'aristocratie, mais bien peu, parmi les premiers, réussissaient à y accéder. D'autant plus qu'avant le XV^e siècle, il leur était interdit de se présenter aux examens centraux (quoiqu'ils pussent s'inscrire aux concours régionaux).

Les écoles enseignaient la morale confucéenne, ainsi que l'histoire et la littérature chinoises. Elles étaient d'ailleurs placées sous le patronage du grand philosophe han, à qui les étudiants devaient rendre un culte :

⁶ En échange de leurs services, les mandarins étaient exemptés de corvées et d'obligations militaires, et ils payaient des impôts réduits. Ces privilèges étaient transmissibles à leurs fils et petits-fils (Tchechov 1969). De plus, ils recevaient ou s'accaparaient toutes sortes de biens : terres, récoltes, argent. Ce n'est qu'à partir de 1839 qu'ils recevront un salaire (Lê Thanh Khôi 1955).

Dans cette cérémonie rituelle appelée l'ouverture du Cœur (khai-tâm), l'enfant, accompagné de son père ou, à défaut, de sa mère, se rend chez le maître d'école, porteur d'un poulet cuit, des baguettes d'encens, de riz gluant, et d'un peu d'alcool de riz. Sous l'égide de son instituteur, l'enfant rend hommage à Confucius.

Nguyễn Văn Phong 1966/67:192

Selon Phan Kê Binh (1975), les enfants des lettrés commençaient l'école vers cinq ou six ans, les autres à onze ou douze ans. Chez les pauvres (qui formaient la majorité de la population), très peu de jeunes fréquentaient l'école, car ils devaient aider leurs parents, à la maison comme aux champs. De même, les filles n'avaient généralement pas accès aux études. Les rares écolières apprenaient seulement les quelques caractères nécessaires à la tenue des registres et des livres de comptes.

Le but ultime de tout étudiant était de faire un jour partie du mandarinat. Comme on l'a vu cependant, les fils de mandarins et de lettrés étaient plus favorisés que les autres. Il y a plusieurs exemples de familles où la fonction mandarinale se transmettait de père en fils, pendant plusieurs générations. Les examens étaient très sélectifs. D'après l'historien Nguyễn Khắc Viện (1977), dans chaque district du pays, seulement 1% des 5,000 à 6,000 candidats aux concours régionaux étaient acceptés. Au concours central triennal, la sélection était aussi forte : de 10 à 15 élus seulement (Osborne 1969; Nguyễn Khắc Viện 1977). Seuls ces quelques individus pouvaient accéder au mandarinat. Les autres devaient se contenter d'un poste subalterne (chef de district, chef militaire)⁷. Les candidats recalés rentraient dans leur village pour y poursuivre leurs études (parfois jusqu'à 60 ou 70 ans).

Ces candidats malchanceux (auxquels s'ajoutaient quelques mandarins revenus au village natal) formaient la classe des lettrés. Dans la commune, ils jouaient le rôle de maîtres d'école, d'écrivains publics, de géomanciens, de médecins et de responsables des rites (Taboulet 1955:271; Nguyễn Khắc Viện 1971:30; Rambo 1973). Intermédiaires entre le mandarinat et le peuple, ils se rangeaient souvent du côté de celui-ci lors des révoltes paysannes. L'origine sociale de ces candidats recalés était parfois assez modeste. Selon l'historien soviétique Tchechkov (1969:30), à la fin du XVI^e siècle, le tiers des lettrés les plus connus au Vietnam venait de familles pauvres. Sans nécessairement appartenir à la classe dominante, ils servaient d'agents locaux à l'idéologie confucéenne.

⁷ La classe dominante était donc numériquement très faible. Tchechkov (1969) estime qu'au début du XV^e siècle, elle ne formait que 0.01% de la population (5,400/5,000,000). Selon Nguyễn Khắc Viện (1971), de 1075 à 1919, seulement 2,000 doctorats (plus haute distinction au concours central) ont été décernés.

C'était cette idéologie, en effet, qui assurait le maintien et la reproduction du système féodal. Mandarins et lettrés tiraient leur prestige et leur efficacité de la connaissance et de la pratique de la philosophie chinoise. Tout, dans leur formation et leur sélection, visait à en faire de parfaits instruments du pouvoir impérial :

L'organisation des concours offrait à l'État les meilleures garanties de recrutement puisqu'il (sic) assurait le choix d'un personnel reconnu pour son orthodoxie et son loyalisme.

Lê Thanh Khôi 1955:362

◆ Situation linguistique

La langue et l'écriture chinoises constituaient le véhicule principal de l'idéologie confucéenne. Les idéogrammes perpétuaient dans le domaine graphique une certaine conception de l'ordre social (Chesneaux 1972). Dans l'enseignement, on insistait autant sur la forme de l'expression que sur son contenu, car la phonétique même des sentences philosophiques, ainsi que leur reproduction graphique, contribuaient à leur mémorisation et à leur compréhension (Nguyễn Khắc Viện 1971).

C'est ce qui explique que même après la fin de l'occupation han, le chinois ne perdit pas son statut de langue officielle. Son usage était si intimement lié à l'appareil bureaucratique et idéologique qu'il était impensable, pour la classe dominante tout au moins, de le remplacer par la langue vernaculaire. Comme au temps de l'occupation, l'accès à la fonction publique continua donc à exiger l'apprentissage d'une langue étrangère, élevant ainsi une barrière efficace entre l'administration féodale et le peuple.

Coupé de sa source à partir du X^e siècle, ce chinois officiel s'éloigna peu à peu de la langue parlée à la cour de Chine. Il conserva, par exemple, certaines formes archaïques, tombées en désuétude dans la mère-patrie. Il s'adapta aussi à la phonologie du vietnamien, ce qui changea de façon assez marquée sa prononciation originale. Dès le XII^e siècle, on pouvait qualifier de sino-vietnamienne cette forme modifiée de la langue chinoise.

Malgré une certaine similitude sur le plan phonologique, le sino-vietnamien continua cependant à différer radicalement des parlers vernaculaires. Sa syntaxe et son vocabulaire demeuraient essentiellement chinois. Dans son introduction à l'œuvre de Phan Kê Binh (1975:X), Nicole Louis-Hénard donne un exemple des différences existant entre chinois classique, sino-vietnamien et vietnamien populaire :

L'idéogramme signifiant « montagne » se prononce *chan* en chinois et *son* en sino-vietnamien. Dans la langue vernaculaire par contre, le mot pour montagne est *núi*. De même, le signe « champ » se prononce *t'ien* en chinois, *diên* en sino-vietnamien et *đồng* en vietnamien populaire. La combinaison des deux idéogrammes (« le champ de la monta-

gne ») se lira *son diên* en sino-vietnamien (le déterminant précédant le déterminé, selon la syntaxe chinoise) et *dông nui* en langue vernaculaire (où le déterminant suit toujours le déterminé).

À l'époque du féodalisme national, deux idiomes distincts, remplissant chacun une fonction bien précise, coexistaient donc au Vietnam. Le sino-vietnamien jouait le rôle de langue officielle. Jamais utilisé dans la conversation courante, il servait par contre à la rédaction des pièces bureaucratiques, des proclamations royales, de la haute littérature, des documents historiques, des manuels scolaires, de la correspondance officielle, etc. (Cadière 1907:117; Đàng Thai Mai 1969; Nguyễn Đình Hoa 1972). Écrit et lu, plutôt que parlé, il constituait la forme linguistique la plus valorisée.

Le vietnamien vernaculaire (ou populaire) par contre, était utilisé tous les jours, dans la vie ordinaire. Tout en ayant emprunté plusieurs mots sino-vietnamiens, il gardait quand même toute son originalité. Langue purement orale au début, il commença à être écrit, par les lettrés, à partir du XIII^e siècle⁸.

Ce mode d'écriture, appelé *chu nôm*, combinait idéogrammes et signes phonétiques. Chaque mot était généralement représenté par un premier caractère chinois, indiquant sa signification, suivi d'un second, qui se référait non pas à son sens, mais à sa prononciation sino-vietnamienne. Même s'il permettait l'expression écrite de la langue populaire, le *chu nôm* restait cependant réservé à une élite, car son décodage exigeait une bonne connaissance du chinois. Jusqu'au XV^e siècle d'ailleurs, ce système ne servait qu'à la correspondance privée et à la rédaction d'œuvres jugées secondaires : poésie lyrique, leçons de morale destinées aux enfants, écrits édifiants (Phan Thi Đac 1966). Après le XV^e siècle, des textes *nôm* plus importants apparurent, mais là encore, il s'agissait d'œuvres marginales ou contestataires (ce qui souligne le caractère anti-officiel du système) : poèmes sentimentaux, réquisitoires contre la cour et l'aristocratie (Durand et Trần Huân 1969). Les plus grands écrivains étaient ceux qui imitaient la littérature chinoise (Anonyme 1956). Ce n'est qu'au XVIII^e siècle, suite à la montée du nationalisme (liée à la conquête du delta du Mékong, puis à la réunification du pays), que le *chu nôm* deviendra le principal moyen d'expression littéraire. Tout cela explique que dans les archives historiques du Vietnam, les textes sino-vietnamiens (dont les derniers paraîtront au début du XX^e siècle) soient de beaucoup les plus nombreux (Nguyễn Đình Hoa 1972).

Comme au temps de la domination chinoise, ce dualisme linguistique correspondait à une division de classes. La langue vernaculaire était parlée par le peuple : paysans, artisans, militaires. Les mandarins par contre, utilisaient le sino-vietnamien dans le cadre de leurs fonctions officielles. Dans

⁸ Selon certains auteurs, la représentation graphique du vernaculaire aurait débuté plus tôt : VIII^e siècle (Vuong Loc 1975) ou même II^e siècle (Phan Thi Đac 1966).

la vie de tous les jours cependant, ils parlaient la langue vernaculaire, mais celle-ci était truffée d'expressions et de formes chinoises, au point de devenir à peu près incompréhensible aux profanes (Nguyễn Văn Phòng 1971). Les lettrés de village, quant à eux, se situaient entre les deux. Certains défendaient, sciemment ou inconsciemment, le régime traditionnel, mais quelques-uns par contre, plus près du peuple, voyaient les contradictions du féodalisme. Ils prenaient même parfois la direction des révoltes paysannes (et ce, au nom du moralisme confucéen). Ces derniers utilisaient la langue vernaculaire et l'écriture *nôm*, alors que les lettrés plus proches du pouvoir favorisaient, comme les mandarins, le sino-vietnamien (Nguyễn Khắc Viện 1971).

La situation de diglossie instaurée à la période d'occupation chinoise, se poursuit donc sous les féodaux nationaux. La langue la plus prestigieuse, le sino-vietnamien, était celle de l'administration, de l'éducation et de la haute littérature. Les parlers vernaculaires par contre, méprisés et assez rarement écrits (jusqu'au XVIII^e siècle tout au moins), ne servaient qu'aux conversations ordinaires. Cette division linguistique contribuait à renforcer la division de classes. Quand le pouvoir féodal s'affirmait, la discrimination contre le vietnamien populaire s'accroissait. De 1406 à 1428 par exemple, lors d'une occupation temporaire du pays par les Chinois (sous la dynastie Ming), les conquérants tentèrent de faire complètement disparaître l'identité culturelle vietnamienne. Les annales de la cour et les codes de lois furent envoyés à Nankin, pour y être brûlés. On fit venir de Chine des missionnaires bouddhistes et taoïstes, dans le but d'effacer la langue et la culture nationales (Rambo 1973).

Par contre, quand le peuple se soulevait contre les féodaux, sa langue reprenait le dessus. Ainsi, à la fin du XVIII^e siècle, une révolte populaire, celle des Tay Son, mit sur le trône un empereur issu de la classe des paysans propriétaires : Quang Trung. En 1771, celui-ci décréta que tous les textes officiels, de même que tous les manuels servant à l'enseignement, devraient désormais être rédigés en *nôm* plutôt qu'en chinois. Un lettré fut chargé par la cour de traduire en *nôm* les classiques confucéens (Nguyễn Khắc Viện 1974). Malheureusement, cette réforme fut de courte durée. Quang Trung fut destitué et, en 1802, un membre de la classe féodale, Gia Long, reprenait le pouvoir, réinstallant le chinois comme langue officielle. Ce seront finalement les colonialistes français qui donneront le coup de grâce au han.

☐ La période coloniale

◆ Histoire sociale

Soucieuse d'étendre son empire en Extrême-Orient, au milieu du XIX^e siècle, la France envisageait sérieusement l'installation d'une colonie en Indochine. Le contrôle du Mékong et du Fleuve Rouge pourraient, pensait-

elle, lui ouvrir les portes de la Chine du sud. Elle possédait déjà, d'ailleurs, certains intérêts dans cette partie du monde. Depuis le XVII^e siècle, des prêtres de la Société des Missions étrangères de Paris œuvraient au Vietnam. Ils y avaient pris le relais de missionnaires portugais et espagnols, arrivés là dès le XVI^e siècle. Tour à tour acceptés, puis persécutés par les autorités locales, ils avaient réussi à convertir un certain nombre d'indigènes. À la fin du XVIII^e siècle, l'un de ces missionnaires, l'évêque Pigneau de Béhaine, avait aidé le prince Nguyễn Anh à triompher de la révolution des Tay Son et à rétablir la monarchie féodale traditionnelle. Devenu empereur en 1802 sous le nom de Gia Long, Nguyễn Anh, reconnaissant, ouvrit les portes du pays toutes grandes aux commerçants français.

Mais cela ne suffisait pas. La France désirait contrôler totalement la région. C'est pourquoi, en 1858, prenant prétexte de l'arrestation, par un successeur de Gia Long, de deux missionnaires français, les armées de Napoléon III débarquèrent à Tourane (maintenant Đà Nẵng), puis aux environs de Saigon. En quelques mois, tout le sud du pays fut occupé. Peu peuplé et mal défendu (la technique militaire européenne était de loin supérieure à celle du Vietnam), il fut annexé à la France, en tant que colonie, sous le nom de Cochinchine.

Ce n'était là qu'un début. Le contrôle du Mékong et du Fleuve Rouge exigeait une intervention globale dans l'ensemble de la péninsule indochinoise. Après deux décades, ce fut chose faite. En 1880, la France avait étendu son protectorat à l'Annam (centre du Vietnam), au Tonkin (delta du Fleuve Rouge et régions adjacentes), au Cambodge (ancien empire khmer) et au Laos. L'empereur vietnamien continuait à régner sur l'Annam et le Tonkin, mais son rôle n'était plus que rituel. C'était le gouverneur français (siégeant à Hanoi) qui possédait tous les pouvoirs.

Cette conquête ne se fit pas sans résistance. La cour impériale et les mandarins tentèrent, évidemment, de s'opposer aux visées impérialistes françaises. Comme en Cochinchine cependant, leur lutte ne fut pas très efficace. Militairement vaincus, la plupart d'entre eux se rallièrent, bon gré mal gré, aux conquérants, dont ils devinrent les collaborateurs.

Cette situation leur permit de conserver leur position de classe. Les communes rurales continuaient donc à être dominées par les notables⁹ et l'administration mandarinale. Cette exploitation féodale, aggravée par le fait que les impôts (dont une bonne partie aboutissait dans les poches des Français) devaient maintenant être versés en argent (Chesneaux 1972), s'inscrivait désormais dans un ordre social nouveau. La conquête de l'Indo-

⁹ Les notables étaient généralement de riches propriétaires agricoles. Réunis en conseil, ils administraient les affaires communales : « L'appartenance au conseil des notables offrait aux riches l'occasion de manipuler à leur propre avantage la distribution des terres communales et la répartition des impôts à payer, ce qui leur permettait de rester riches » (Rambo 1973:35).

chine en effet avait pour but premier d'étendre le champ d'action des industriels et des commerçants de la métropole. Les rapports sociaux féodaux qu'on y maintenait étaient donc eux-mêmes subordonnés à une économie de marché de type capitaliste.

Cette mainmise impérialiste empêcha le développement d'une véritable bourgeoisie indigène. Quelques mandarins (ou fils de familles mandarinales) investirent dans le commerce ou l'industrie, mais de façon très sporadique. Selon Chesneaux (1972), sous le régime colonial, aucune entreprise vietnamienne ne comptait plus de 200 employés (alors que les charbonnages de Hon Gai ou la filature de Nam Dinh, propriétés françaises, embauchaient des milliers de travailleurs). En Cochinchine cependant, la situation était quelque peu différente. Le peuplement plus récent et le développement séparé de cette région lui avaient donné un régime agraire distinct de celui du Nord et du Centre. La grande propriété n'y était pas rare. Les parcelles communales par contre y avaient moins d'importance qu'ailleurs. Sous les Français, le gouvernement regroupa de nombreuses terres sous-peuplées, constituant ainsi d'immenses domaines, qui étaient ensuite concédés à des métropolitains ou à des autochtones : collaborateurs des autorités coloniales (à titre d'interprètes ou d'administrateurs subalternes) ou agriculteurs enrichis (Brocheux 1971; Marr 1971; Rambo 1973).

Il se forma donc, dans le Sud, une grande bourgeoisie de propriétaires absentéistes (résidant le plus souvent à Saigon). Vers 1925, 2.5% des propriétaires possédaient 45% de la superficie cultivée; 57% des paysans s'adonnaient au métayage (Brocheux 1971:147, n. 1). Après la première guerre mondiale, une bonne partie de cette bourgeoisie était d'origine indigène (les *diên chu*). Ces gens eurent une certaine influence sur l'administration de la Cochinchine. Ultra-conservateurs, ils offraient pourtant toutes les marques extérieures de l'occidentalisation : maisons de briques meublées à la française, vêtements occidentaux, nourriture de type européen.

La résistance aux Français ne pouvait donc pas provenir de cette classe qui, comme les mandarins, trouvait son intérêt dans le système colonial. En fait, les premiers résistants furent les lettrés. Près du peuple pour la plupart, ils étaient témoins de son exploitation quotidienne. Sans beaucoup de biens matériels, ils n'avaient à peu près rien à perdre en combattant les occupants, ces destructeurs de l'ordre confucéen traditionnel. C'est ainsi qu'ils firent alliance avec les paysans et que, de 1860 à 1915, plusieurs révoltes, menées par les lettrés, tentèrent de chasser les Français (Fourniau 1973). Cette alliance, motivée par le patriotisme, était cependant contradictoire, car les lettrés voulaient réinstaurer la monarchie féodale, qui exploitait le peuple (Fourniau 1971 et 1973). C'est ce qui explique l'échec de leur lutte. Ils ne pouvaient envisager la modernisation du pays et l'égalité des classes, qui seules auraient pu rallier la majorité de la population :

Nourris depuis des siècles par la pensée confucéenne, les lettrés ne pouvaient concevoir d'autre civilisation que celle du monde chinois et fermaient leurs regards sur l'univers extérieur et sur les progrès immenses qu'il avait accomplis dans le domaine scientifique.

Lê Thanh Khôi 1955:362

Au début du XX^e siècle, la résistance fut reprise en mains par la petite bourgeoisie, qui s'était constituée entre-temps. Plusieurs de ces petits fonctionnaires, instituteurs et professionnels, formés à l'école française, développèrent des idées nationalistes. Leur occidentalisme cependant les coupait presque complètement de la masse, qu'ils ne réussirent jamais à organiser. Ce n'est qu'à partir des années 1925-30 que la résistance gagna les couches populaires, d'abord le prolétariat¹⁰, puis la paysannerie. En 1940-45, profitant de l'occupation japonaise, le parti communiste (fondé en 1930), sous la direction de Hồ Chi Minh, sut rallier ouvriers et paysans au sein d'un front populaire, le Việt-Minh. L'indépendance fut proclamée en août 1945. Le retour en force des Français jeta cependant le pays dans la guerre. Ce n'est qu'en 1954, avec la victoire de Điện Biên Phủ et les accords de Genève, que le Vietnam retrouva sa liberté.

◆ Situation linguistique

Sur le plan culturel, la politique française au Vietnam visa, dès le départ, à extirper toute trace de civilisation chinoise. Pour les autorités coloniales, l'influence des lettrés ne pouvait être efficacement contrée qu'en supprimant l'idéologie confucéenne et les institutions qui lui servaient de véhicule : examens triennaux et écriture idéographique. En Cochinchine, ce fut assez rapidement chose faite. Dès 1860, les examens y étaient interdits (même si les écoles traditionnelles de village survécurent jusqu'à la fin du siècle; Osborne 1969). Au Nord et au Centre par contre, les concours triennaux subsistèrent plus longtemps : jusqu'en 1915 (Tonkin) et en 1918 (Annam). À partir de cette époque cependant, tous les fonctionnaires durent être détenteurs d'un diplôme décerné par les Français, quoique ce n'est qu'à la fin des années trente que la bureaucratie vietnamienne fut complètement occidentalisée (Rambo 1973).

En ce qui concerne l'écriture, les caractères chinois et *nôm* furent assez rapidement remplacés (sauf chez quelques lettrés) par le *quốc ngữ*, une transcription alphabétique du vietnamien mise au point au XVII^e siècle par le missionnaire français Alexandre de Rhodes. D'abord réservé aux Catholiques (qu'on voulait ainsi isoler de leurs compatriotes païens), ce système fut systématiquement diffusé dans l'ensemble de la population à partir de la fin du XIX^e siècle. En accord avec les missionnaires, les auto-

¹⁰ Le noyau principal de la classe ouvrière vietnamienne s'était constitué, de 1890 à 1919, dans les mines et les filatures. En 1929, le pays comptait 220,000 ouvriers, plus une importante réserve de main-d'œuvre (Lê Thanh Khôi 1955).

rités coloniales cherchaient ainsi, selon l'expression de N.D. Lê (1975:87), à « détacher les esprits de la culture chinoise ». Elles espéraient aussi, à plus longue échéance, carrément franciser les Vietnamiens. Mgr Puginier, vicaire apostolique du Tonkin occidental, déclarait en 1887 :

Je regarde l'abolition des caractères chinois et leur substitution par la langue annamite (le *quốc ngữ*) d'abord, et ensuite par le français comme un moyen très politique, très pratique et très efficace pour fonder au Tonkin une petite France de l'Extrême-Orient.

Nguyễn Văn Phòng 1971:37

La diffusion du *quốc ngữ* n'avait pas que des aspects négatifs. La transcription alphabétique était beaucoup plus facile à apprendre que l'écriture idéographique. En quelques mois, n'importe qui pouvait en assimiler les principes¹¹. La France ne créa cependant pas les moyens adéquats pour assurer cette diffusion de façon efficace. Craignant à juste titre les effets politiques et sociaux d'une scolarisation de type occidental accessible à tous, elle n'ouvrit des écoles que dans quelques centres urbains importants. À mesure que les lettrés de village disparaissaient, rien ne venait les remplacer. Les paysans, dont plusieurs, depuis le XVIII^e siècle, avaient acquis une connaissance élémentaire du *nôm*, retombèrent dans l'analphabétisme.

Vers 1925, les écoles primaires du Vietnam ne comptaient que 200,000 élèves, sur un total de 2,000,000 d'enfants d'âge scolaire (Buttinger 1967). En 1958 encore, dans un village du delta du Mékong étudié par Hickey (1965:51), 30.5% des gens de plus de 15 ans étaient illettrés. Les 4/5 de ces analphabètes étaient des femmes.

Si les premières années du primaire se donnaient en vietnamien, à partir de la quatrième, le français devenait la principale langue d'enseignement. Au secondaire, le vietnamien était considéré comme une langue étrangère, au même titre que l'allemand ou l'espagnol¹². L'histoire et la littérature vietnamiennes, enseignées en français, n'occupaient que quelques heures, alors que plus de dix heures par semaine étaient consacrées à la littérature française (Nguyễn Văn Huyền 1969). Au niveau supérieur, c'était pire encore. L'Université de Hanoi, fondée en 1908, mais définitivement ouverte en 1917, visait avant tout à former des fonctionnaires subalternes. C'est pourquoi, au cours des années vingt et trente, les 2/3 de ses étudiants s'inscrivaient en droit. Ses diplômés, peu nombreux (25 en 1925, 9 en 1926), étaient considérés comme inférieurs à leurs camarades français. Les finissants en médecine par exemple recevaient le titre d'officiers d'hygiène et non de docteurs. Les diplômes décernés à Hanoi n'avaient donc aucune valeur réelle. Les autochtones allant faire leurs études en France devaient

¹¹ C'est pourquoi le Vietnam indépendant en fera son orthographe officielle.

¹² Comble du ridicule, aux épreuves du baccalauréat, en 1925, à Hanoi, c'était un professeur français qui faisait passer aux candidats indigènes l'examen oral de langue vietnamienne (communication personnelle de M. Nguyễn Gia Phúong).

reprendre à zéro leur éducation secondaire (Buttinger 1967). Seuls les fils des grands propriétaires terriens pouvaient se payer ce luxe. L'accès à une formation supérieure valable était donc, à toutes fins pratiques, interdit aux Vietnamiens.

Ainsi, la disparition de l'influence chinoise ne provoqua pas une remise en force de la langue et de la culture nationales. L'ancienne diglossie (sino-vietnamienne) fut remplacée par une nouvelle. C'était maintenant le français qui jouait le rôle de langue de prestige. Idiome du pouvoir et de l'éducation, il contribuait à bien marquer la différence entre la bourgeoisie impérialiste et le peuple autochtone. Comme on l'a vu en effet, la plupart des paysans (et, aussi, des prolétaires urbains) ne parlaient que le vietnamien. Très peu d'entre eux pouvaient même lire et écrire leur langue maternelle. Celle-ci était donc retombée, chez les masses populaires tout au moins, au rang de patois. La petite bourgeoisie de son côté (fonctionnaires, petits marchands, instituteurs), si elle devait utiliser le français au travail, continuait à parler vietnamien à la maison, même si cette langue était souvent truffée de mots empruntés au français¹³. En fait, seule la grande bourgeoisie terrienne de Cochinchine adopta complètement la langue des colonisateurs. Créée par l'introduction du capitalisme impérialiste, cette classe tenta de s'identifier aux porteurs de ce mode de production. Éduquant ses enfants (qu'elle avait souvent affublés de prénoms occidentaux) en français, affectant même de ne plus comprendre le vietnamien (Brocheux 1971), elle avait presque complètement renié ses origines. En 1954 d'ailleurs, quand les Français quittèrent l'Indochine, plusieurs de ces gens suivirent leurs maîtres dans leur exil.

☐ Conclusion

En 1954, suite aux accords de Genève, les Français renonçaient définitivement à toute souveraineté sur l'Indochine. Le Vietnam fut cependant divisé en deux zones d'influence : une république socialiste au nord (qui prenait la suite du gouvernement indépendant mis en place par Hồ Chi Minh en 1945) et un état nationaliste bourgeois au sud (dirigé par Ngô Đình Diêm). Des élections, prévues pour 1956, devaient réunifier le pays, mais elles n'eurent jamais lieu. Appuyé par les Américains (qui, depuis 1950, avaient directement financé la guerre d'Indochine), le gouvernement du sud refusa qu'elles soient tenues dans sa zone. Qui plus est, il se mit en devoir d'anéantir par la force toute résistance politique; ce qui eut pour conséquence la création, en 1960, du Front national de libération du Sud-Vietnam, d'inspiration socialiste et progressiste. Les Américains intervinrent alors militairement, mais sans succès. En avril 1975, les combattants du Front, appuyés par des unités nord-vietnamiennes, entraient à Saigon, réunifiant ainsi l'ensemble du pays.

¹³ Certains de ces mots, adaptés à la phonologie vietnamienne, devinrent ensuite d'usage général.

Dès 1943, dans son programme culturel, le Parti communiste indochinois avait préconisé une série de mesures visant à redonner au vietnamien la première place dans la vie nationale¹⁴. Pour le PCI, il était naturel que la langue du peuple soit la langue dominante de la nation. C'est pourquoi, en août 1945, le vietnamien fut proclamé idiome officiel de la nouvelle république socialiste. Malgré la guerre qui s'ensuivit, une grande campagne d'alphabétisation (en écriture *quốc ngữ*) fut mise sur pied, qui donna d'excellents résultats. Après 1954, dans la zone nord du pays, le vietnamien devint la seule langue d'enseignement, même au niveau universitaire. La Comité d'État des Sciences et des Sciences sociales fut chargé d'élaborer un vocabulaire scientifique et technique proprement national¹⁵. En 1969, il avait publié quinze volumes de dictionnaire, contenant plus de 250,000 mots et expressions (Nguyễn Văn Huyền 1969:54).

Au sud, l'émergence du vietnamien fut quelque peu retardée par les événements politico-militaires. Malgré certaines réalisations concrètes (campagnes d'alphabétisation, vietnamisation des écoles primaires), le français continua à y jouer un rôle important¹⁶. S'y ajouta bientôt l'anglais, organe des néo-colonialistes américains. De nombreuses écoles privées, enseignant l'une ou l'autre de ces langues, et palliant à l'insuffisance des institutions publiques, subsistèrent jusqu'en 1975.

Règle générale cependant, dans l'ensemble du pays, le vietnamien avait retrouvé pour de bon la place qui aurait toujours dû être la sienne, la première. Tour à tour dominé par le chinois et le sino-vietnamien (langues de la classe féodale), puis par le français (idiome impérialiste), il reprenait maintenant ses droits et son prestige. On l'utilisait couramment à tous les niveaux : conversation, administration, littérature, enseignement, recherche scientifique, à l'exclusion de toute autre langue. La promotion et l'usage généralisé du langage du peuple, en mettant fin à plus de 2,000 ans de diglossie, avaient ainsi apporté à la lutte des classes une contribution positive.

¹⁴ Ces mesures se proposaient d'homogénéiser et d'enrichir la langue, d'en fixer les règles grammaticales et de perfectionner la transcription en *quốc ngữ* (Vuong Loc 1975). Pour en hâter la réalisation, des groupes d'étudiants se formèrent, qui « promettaient de ne pas parler français entre eux, ni d'insérer de mots français dans leur conversation » (Nguyễn Văn Huyền 1969:48).

¹⁵ La pénurie de termes techniques dans le parler dominé constitue, on s'en souvient, l'une des caractéristiques de la diglossie (Ferguson 1959).

¹⁶ En 1965, certaines facultés de l'Université nationale de Saigon enseignaient encore en français (communication personnelle de Mme Nguyễn Thị Vân Dung). C'est sous la pression des étudiants progressistes qu'elles finirent par se vietnamiser.

BIBLIOGRAPHIE

ADAMS J. et N. Hancock

- 1970 « Land and Economy in Traditional Vietnam », *Journal of Southeast Asian Studies*, 1, 2:90-98.

ANONYME

s.d.a. *Education in Vietnam*. Saigon: Horizons.

s.d.b. *The Origins of Certain Aspects of Culture and Traditional Crafts in Vietnam*. Saigon: Horizons.

- 1956 *The Evolution of Vietnamese Literature from « Nom » to Romanized Characters*. Saigon: Horizons.

BROCHEUX P.

- 1971 « Les grands diên chu de la Cochinchine occidentale pendant la période coloniale », in *Tradition et révolution au Vietnam* (J. Chesneaux et al.), Paris: Anthropos: 147-163.

BUTTINGER J.

- 1967 *Vietnam : A Dragon Embattled*. New York: Praeger.

CADIÈRE L.

- 1907 « Philosophie populaire annamite », *Anthropos*, II, 1:116-127.

- 1958 *Croyances et pratiques religieuses des Vietnamiens*. Saigon: Imprimerie nouvelle d'Extrême-Orient.

CHESNEAUX J.

- 1972 *Le Vietnam*. Paris: François Maspero.

- 1974 « Le mode de production asiatique. Quelques perspectives de recherche », in *Sur le mode de production asiatique* (CERM), Paris: Éditions sociales: 13-45.

COTTER M.G.

- 1968 « Towards a Social History of the Vietnamese Southward Movement », *Journal of Southeast Asian History*, IX, 1:12-24.

COUGHLIN M.

- 1967 « Vietnam : in China's Shadow », *Journal of Southeast Asian History*, VIII, 2:240-249.

ĐANG THAI MAI

- 1969 « Vietnamese, an Eloquent Expression of National Vitality », in *Vietnamese and Teaching in Vietnamese in DRVN Universities*, Hanoi: Foreign Language Publishing House: 59-78.

DURAND M. et Nguyễn Trần Huân

- 1969 *Introduction à la littérature vietnamienne*. Paris: G.P. Maisonneuve et Larose.

FERGUSON C.A.

- 1959 « Diglossia », *Word*, 15:325-340.

FOURNIAU C.

- 1971 « Les traditions de la lutte nationale au Vietnam : l'insurrection des lettrés (1885-1895) », in *Tradition et révolution au Vietnam* (Chesneaux et al.), Paris: Anthropos: 89-107.

- FOURNIAU C.
1973 « Un type historique de lutte contre la conquête coloniale : le lettré résis-
tant vietnamien », *La Pensée*, 172:85-94.
- HICKEY G.C.
1964 *Village in Vietnam*. New Haven: Yale University Press.
- LAFARGUE P.
1894 « La langue française avant et après la révolution », in *Marxisme et linguis-
tique* (L.J. Calvet), Paris: Payot, 1977: 77-144.
- LÊ N.D.
1975 *Les Missions-Étrangères et la pénétration française au Viêt-Nam*. Paris:
Mouton.
- LÊ THANH KHÔI
1955 *Le Vietnam : histoire et civilisation*. Paris: Éditions de Minuit.
1973 « Contribution à l'étude du mode de production asiatique : le Vietnam
ancien », *La Pensée*, 171:128-140.
- MARR D.G.
1971 *Vietnamese Anticolonialism, 1885-1925*. Berkeley: University of California
Press.
- MASPERO H.
1929 « Langues », in *Un empire colonial français, l'Indochine*, t. I, Paris: Van
Oest: 63-80.
- MUS P.
1952 *Viêt-Nam. Sociologie d'une guerre*. Paris: Seuil.
- NGUYỄN DINH HOA
1972 « Vietnamese Language and Literature », in *Some Aspects of Vietnamese
Culture*, Carbondale: Southern Illinois University, Center for Vietnamese
Studies: 1-18.
- NGUYỄN KHÁC VIỆT
1971 « Confucianisme et marxisme au Vietnam », in *Tradition et révolution au
Vietnam* (J. Chesneaux et al.), Paris: Anthopos: 21-57.
1973 « 'Dat nuoc': la formation de la nation vietnamienne », *La Pensée*, 170:
3-16.
1974 *Histoire du Vietnam*. Paris: Éditions sociales.
1977 *Vietnam patrie retrouvée*. Paris: Éditions sociales.
- NGUYỄN KHÁC VIỆT et al.
1972 « Introduction générale », in *Anthologie de la littérature vietnamienne*,
tome I, Hanoi: Éditions en langues étrangères: 11-50.
- NGUYỄN KHANH TOAN
1969 « Why Must We Safeguard Our National Language ? », in *Vietnamese and
Teaching in Vietnamese in DRVN Universities*, Hanoi: Foreign Language
Publishing House: 9-40.
- NGUYỄN VAN HUYỀN
1969 « Vietnamese, a Sharp Weapon to Build a National, Democratic and Socialist
Education », in *Vietnamese and Teaching in Vietnamese in DRVN Univer-
sities*, Hanoi: Foreign Language Publishing House: 41-57.

NGUYỄN VAN PHÔNG

1966/67 « La diffusion du confucianisme au Vietnam », *France-Asie*, 188: 179-196.

1971 *La société vietnamienne de 1882 à 1902 d'après les écrits des auteurs français*. Paris: Presses universitaires de France.

OSBORNE M.E.

1969 *The French Presence in Cochinchina and Cambodia : Rule and Response (1859-1905)*. Ithaca: Cornell University Press.

PHAN KÊ BÌNH

1975 *Việt-Nam phong-tục (mœurs et coutumes du Vietnam)*. Présentation et traduction annotée par Nicole Louis-Hénard. Paris: École française d'Extrême-Orient.

PHAN THI ĐẠC

1966 *Situation de la personne au Vietnam*. Paris: Éditions du C.N.R.S.

RAMBO A.T.

1973 *A Comparison of Peasant Social Systems of Northern and Southern Vietnam : A Study of Ecological Adaptation, Social Succession and Cultural Evolution*. Carbondale: Southern Illinois University, Center for Vietnamese Studies.

SPENCER R.F.

1945 « The Annamese Kinship System », *Southwestern Journal of Anthropology*, 1, 2:284-310.

STALINE J.

1950 « À propos du marxisme en linguistique », in *Marxisme et linguistique* (L.J. Calvet), Paris: Payot, 1977: 145-196.

TABOULET G.

1955 *La geste française en Indochine*, tome I. Paris: Adrien Maisonneuve.

TCHECHKOV M.A.

1969 « La classe dirigeante du Vietnam précolonial », *La Pensée*, 144:28-40.

TRẦN TRONG KIM

1971 *Việt-Nam su-luoc*. 2 vol. Saigon: Bô Giao-Duc.

VUONG LOC

1975 « Coup d'œil sur l'évolution de la langue vietnamienne », in *Essais linguistiques*, Hanoi: Éditions en langues étrangères: 9-30.